

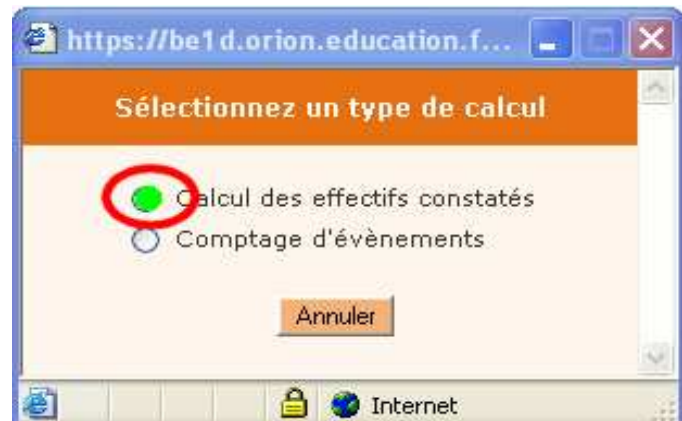
AVANT TOUT:

Une validation ne peut se faire avant la date prévue par l'I.A.
Impossible donc de la faire avant le 21 avril.

La validation I.A. mode d'emploi.



Une fenêtre pop-up doit s'ouvrir. Si ce n'est pas le cas, le navigateur bloque les fenêtres publicitaires. Une barre jaune est peut-être apparue en haut de la fenêtre. Cliquer dessus pour débloquer les pop-up.



Attention: la validation peut se faire jusqu'au 25 avril. Mais quelle que soit la date à laquelle s'effectue la validation, la date d'observation doit être fixée au 21/04.

Ne pas oublier de cocher **Oui** à Demande de l'IEN ou IA.

Année scolaire 2007-2008 *

Date d'observation 17/09/2007 *

Demande de l'IEN ou IA Oui Non *

Critères de ventilation

- par classe
- par groupe d'enseignement
- par regroupement

21/04/2008



Veillez confirmer l'état des effectifs de votre école :

États d'effectifs constatés demandés par l'IEN ou l'IA	Date d'observation	Statut	
<u>Etat du 17/09/2007</u>	17/09/2007	non validé	<input type="button" value="valider"/>

Il est encore temps de vérifier que la date d'observation est bien le 21/04.
Si ce n'est pas le cas, cliquer sur la poubelle pour supprimer cet état des effectifs et recommencer.

Sinon, cliquer sur Valider.

es-vous sûr de vouloir valider cet état ?

Après le clic sur OK, la validation est terminée.
Aucun mail à envoyer, ni courrier de confirmation.